

Ecole Primaire du Village
2 place Michel Gardeux
54 630 Flavigny sur Moselle
Tél : 03.83.26.74.08
mail : ce.0541903a@ac-nancy-metz.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

Séance du 1er trimestre 2019-2020

Le conseil d'école s'est réuni le 14 novembre 2019 à 18h15, salle du conseil municipal.

Étaient présents :

M. Tedesco M. maire de Flavigny-sur-Moselle
Mme Cardot M-C représentant la commune de Flavigny
Mmes Caillet C., Gschwend C-M, Husson S., Jaeger S., Lefevre G., Tilliez C. et MM. Butin G, Martin J. Et Masko-Zabe K. représentants les parents d'élèves élus
Mmes Dubois S, Bagard N., Cheny S, Di Scipio A., Murtin L, Della Ricca M, Pessotto M. et M. Pierrat O enseignants

Étaient excusés :

M Douchet E, inspecteur de l'Éducation Nationale pour la circonscription de Blainville
Mme Ravey 1ere adjointe de la commune de Flavigny
M. Fery G. DDEN
Mme Cleymand E., Pitance M. et M. Pernot P. parents d'élève élus

Secrétaire de séance : Mme Murtin

L'ordre du jour a été abordé comme suit

1- Elections des représentants de parents d'élèves :

L'espoir est plus pressant chaque année, que les écoles où une seule liste de parents se présente, soient exemptées d'organiser des élections, mobilisant beaucoup de temps, des moyens financiers et matériels, en ces périodes de fortes charges de travail et de besoins importants de nos élèves.

La liste électorale a été élue avec un taux de participation de 67% et plus de 96% des voix exprimées, exclusivement par correspondance (aucun vote enregistré sur les 4 heures d'ouvertures du bureau).

Composée de 12 parents, la liste accueille une majorité de parents réélus avec tout de même 3 parents nouvellement élus, qui plus est 3 pères. Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux parents ou de voir revenir des parents qui avaient dû s'absenter quelques temps mais nous sommes aussi très contents que la collaboration avec les parents réélus se poursuive.

Le trombinoscope pourrait être réactualisé et affiché pour permettre aux parents de mettre un visage sur les noms de leurs représentants.

Une boîte aux lettres est mise à disposition par la mairie pour les parents d'élèves dans le bloc accueillant également celle de l'école et de Familles Rurales. Mme Dubois dispose d'une clé qu'elle peut aisément remettre aux parents qui la demandent.

2- Effectifs d'octobre 2019 :

Les effectifs de l'école sont actuellement :

PS : 18
MS : 12
GS : 16
CP : 13
CE1 : 23
CE2 : 17
CM1 : 24
CM2 : 16
ULIS : 12

Pour le moment la configuration des classes est la suivante :

PS-MS avec Mme Murtin (24)
MS-GS avec Mmes et Pessotto (22)
CP -CE1 avec Mme Bagard (23)
CE1-CE2 avec M.Pierrat (22)
CE2-CM1 avec Mme Cheny (24)
CM1-CM2 avec Mme Dubois (24)
ULIS école avec Mme Della Ricca (12)

3- Règlement intérieur de l'école :

Le règlement intérieur n'a pas été modifié puis l'an dernier. Aucune modification n'a été demandée.
Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

4- PPMS :

Rappel des différentes modalités en fonction des risques et présentation des différents exercices effectués.

Les différentes sonneries sont toujours difficiles à différencier.

Des verrous à clé pourraient être posés sur les portes de classe pour en faciliter la fermeture depuis l'intérieur en cas de nécessité.

5- Projet d'école :

Le projet d'école triennal 2016-2019 s'est terminé avec l'année scolaire en juin. Un nouveau projet d'école pour 2019-2023 a été rédigé et proposé par l'équipe enseignante.

Les actions déclinées des 3 axes imposés, sont présentées aux membres du conseil d'école. L'amélioration de la compréhension, dans tous les domaines, est le point principal de l'axe 1 (Faire réussir tous les élèves en réduisant les inégalités). Pour ce faire, l'équipe s'est dotée de supports pédagogiques, plébiscités par les formateurs, qui proposent une progression de l'élève dans sa compréhension de situations et d'implicites de plus en plus complexes. Il en va de même sur la compréhension des énoncés mathématiques.

La continuité des parcours, demandée dans l'axe 2, est un sujet qui a toujours été investi par l'équipe pédagogique. Des cahiers de cycle sont mis en place, des fiches internes de suivi des élèves sont systématiquement mises en œuvre et le choix des méthodes est fait de façon collégiale.

De même, l'axe 3 sur le climat scolaire favorable à la réussite, est bien évidemment un sujet majeur pour l'ensemble de l'équipe. Les questions de justice scolaire ou de coopération et de tutorat sont développées auprès des membres du conseil.

Une parenthèse est faite pour souligner qu'il est difficile de trouver des parents accompagnateurs des actions menées sur le temps scolaire. Bien entendu, l'équipe pédagogique est bien consciente des contraintes et charges qui incombent aux parents mais les projets peuvent difficilement être menés sans une aide extérieure.

Les parents demandent si des informations plus précoces pourraient être données afin qu'ils puissent s'organiser : Mme Dubois propose d'afficher les dates disponibles mais précise que parfois, les dates ne sont connues qu'au dernier moment.

6- Des projets de l'année 2019-2020 :

- Le parcours littéraire avec la circonscription de Vandoeuvre est poursuivi avec les classes de Mme Bagard Dubois et M.Pierrat. Le thème de cette année est les narrations originales (récit d'animaux, changements de narrateurs...)
- Les actions USEP sont reconduites car elles permettent de mettre en œuvre plus efficacement que d'autres des apprentissages et des expériences sportives.
- Mmes Cheny et Della Ricca ont reconduit leur participation au projet opéra
- Le spectacle de l'école aura lieu le 9 avril et aura pour fil conducteur la mer : il permet d'accentuer les apprentissages culturels, historiques, artistiques et scientifiques sur ce thème.
- Les classes de Mmes Cheny et Dubois se sont inscrites dans un projet cyclisme avec la Communauté de Communes de Moselle et Madon. Environ 8 séances de maîtrise et de déplacement à vélo sont programmées.
- Les participations de l'école à la vie du village :
 - * Chant(s) à toutes les commémorations,
 - * Ventes au Marché de Noël,
 - * Décoration du village et des menus des anciens pour les fêtes de fin d'année
 - * Chorale d'enfants pour « le vin chaud » du 21 décembre
 - * et autres sollicitations

Question de parent : Est-ce que tous les enfants pourront bénéficier au moins une fois d'une classe découverte dans leur scolarité ? Pourquoi certaines mairies financent un séjour par an quand Flavigny n'en finance qu'une année sur deux ?

La question est principalement une question financière : l'an passé des subventions du Souvenir Français et des Anciens combattants avaient été allouées pour le projet compte tenu du bicentenaire de l'armistice, et la mairie avait supporté la moitié du reste à charge des familles. Le séjour de l'an dernier coûtait 260€/enfant et les parents n'avaient eu à payer que

95€.

Si des fonds étaient trouvés ou si les familles acceptaient de financer le coût du séjour, il serait possible de partir chaque année. Tous les enseignants ne sont pas forcément intéressés ou disponibles pour partir avec leur classe. Comme en dehors des heures scolaires, cela équivaut à du bénévolat de leur part, il ne peut s'agir que d'une volonté personnelle.

Mme Dubois accepte de réaliser les dossiers de demande d'autorisation de sorties avec nuitées, et de se rendre disponible pour accompagner ses élèves, si des fonds suffisants étaient trouvés car les apprentissages effectués lors de ces séjours ne peuvent en aucun cas être égalés par des leçons en classe.

7- Les évaluations nationales CP CE1 :

Les enseignants concernés présentent les modalités de passage et de saisie des résultats des évaluations. Des réunions d'information et de transmission de résultats aux parents sont organisées à partir de la semaine prochaine, en rendez-vous individuels.

8- Questions diverses :

Les questions portent essentiellement sur la communication avec l'ensemble des parents. Mme Dubois rappelle que c'est le rôle des parents d'élèves élus de communiquer avec les autres parents. Beaucoup de choses peuvent être envisagées pour diffuser et recevoir des informations (date de conseil donnée en amont dans les cahiers, remise en service de l'adresse mail des parents d'élèves, etc...) et l'école sera toujours un soutien pour ces démarches.

Le second conseil d'école est fixé au 11 février, celui du troisième trimestre le 5 juin à 18h15

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h30.

A Flavigny sur Moselle, le 15 novembre 2019

La secrétaire de séance, Mme Murtin

La directrice, Mme Dubois

Copie transmise à :

- Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation nationale
- Monsieur le Maire de Flavigny sur Moselle et ses adjoints
- Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Mesdames et Messieurs les délégués départementaux de l'Éducation nationale
- Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les membres de l'équipe enseignante